

A library for all: How Bibliothèque et Archives nationales du Québec faces the challenge of universal accessibility

André Vincent, Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Canada, (presenter)

Context

Greatest cultural institution in Québec and mainstay of the knowledge society, Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ – Library and National Archives of Québec) has the mission to provide all Quebecers with democratic access to culture and knowledge. It is in this context that since the opening in May 2005 of the Grande Bibliothèque (Great Library), its principal location, BAnQ seeks to reduce or eliminate obstacles people with disabilities to access to its collections and its services, in its various buildings as well as remotely. It advocates an inclusive approach centered on the needs of persons with disabilities rather than on their disability.

Methodology

Since 2005, according to the law providing the right to academic, professional and social inclusion of persons with disabilities, the BAnQ as a state corporation is required to file with the Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ- the Quebec Agency for people with disabilities) an annual action plan that identifies the main obstacles faced by users with disabilities in accessing its collections and its services and describes actions that it intends to prioritize in order to minimize or eliminate them.

This presentation bears witness to the path travelled to a truly accessible library, based on a review of the identified obstacles and the objectives prioritized in the nine action plans relating to adapted services that the BAnQ has adopted since 2005,. The presentation focuses on the following aspects: knowledge of the supply of services by disabled users and their environment, accessibility of buildings and facilities, the organization of accessible outreach and training activities, the training of personnel in dealing with disabled users, support for users, accessibility of the portal and digital resources, access to the collections, access to cultural programming.

Conclusion

The achievement of universal accessibility at BAnQ is based largely on the continuity of actions and is guaranteed by the accessibility policy adopted by the Board of Directors of BAnQ in March 2013 which provides for the consideration of the principle of accessibility in any decision that may have an impact on users with disabilities.

Une bibliothèque pour tous : Comment Bibliothèque et Archives nationales du Québec relève le défi de l'accessibilité universelle

*André Vincent, Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Canada,
(présentateur)*

Contexte

Plus grande institution culturelle au Québec et pilier essentiel de la société du savoir, Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) a pour mission d'offrir à tous les Québécois un accès démocratique à la culture et à la connaissance. C'est dans ce contexte que depuis l'ouverture en mai 2005 de la Grande Bibliothèque, son principal lieu de diffusion, BAnQ s'emploie à réduire ou à éliminer les obstacles que peuvent rencontrer les personnes handicapées pour accéder à ses collections et à ses services aussi bien dans ses divers édifices qu'à distance. Elle préconise une approche inclusive centrée sur les besoins des personnes handicapées plutôt que sur leur handicap.

Méthodologie

Depuis 2005, conformément à la Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale, BAnQ en tant que société d'État a l'obligation de déposer auprès de l'Office des personnes handicapées du Québec, un plan d'action annuel qui identifie les principaux obstacles que rencontrent les usagers handicapés pour accéder à ses collections et à ses services et qui décrit les actions qu'elle entend prioriser pour les réduire ou les éliminer.

C'est à partir d'une recension des obstacles identifiés et des objectifs prioritaires dans les neuf plans d'action relatifs aux services adaptés que BAnQ a adoptés depuis 2005, que cette présentation témoigne du chemin parcouru vers une bibliothèque véritablement accessible.

La présentation porte notamment sur les aspects suivants : la connaissance de l'offre de services par les usagers handicapés et leur milieu, l'accessibilité des édifices et des équipements, l'organisation d'activités d'animation et de formation accessibles, la formation du personnel aux techniques d'accueil des usagers handicapés, l'accompagnement des usagers, l'accessibilité du portail et des ressources numériques, l'accès aux collections, l'accès à la programmation culturelle.

Conclusion

L'atteinte de l'accessibilité universelle à BAnQ repose pour une bonne part sur le caractère continu des actions et est garantie par la politique d'accessibilité adoptée par le conseil d'administration de BAnQ en mars 2013 qui prévoit la prise en considération du principe d'accessibilité en amont de toute décision pouvant avoir un impact sur les usagers handicapés.